

### La Mairie vous informe :

- Tout formulaire incomplet, mal rempli ou illisible ne sera pas pris en charge.
- Ce présent formulaire doit être transmis à l'accueil **au moins 8 semaines avant la date de votre événement.**
- La **pose** et le **retrait** de la banderole sont **à votre charge**. En cas de non retrait de la banderole, votre structure s'expose à ne plus être autorisée à utiliser ce type de support.
- La pose est autorisée pour **3 semaines consécutives maximum**, sous réserve d'acceptation des dates par la Municipalité.

L'évènement	
Nom de l'évènement	
Date-s de l'évènement	
Lieu de l'évènement	
La banderole	
Lieu d'affichage souhaité <i>(sous réserve de disponibilité)</i>	<input type="checkbox"/> Rue de la Chapelle - Face à la rue du Tertre <input type="checkbox"/> Aire de covoiturage La Chinoise – Le Chêne Vert
Date de pose souhaitée	
Date de retrait <i>(maximum 3 semaines après la date de pose)</i>	
Le demandeur	
Nom & Prénom	
Nom de votre structure	
Téléphone	
Courriel	

Fait le : ..... / ..... / 20.....

Signature du demandeur et mention « certifie avoir pris connaissance de la charte » :

### CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Avis favorable >>> Date de pose autorisée : ..... Lieu de pose autorisé : .....  
Date de retrait : .....

Avis défavorable >>> Remarque-s : .....  
.....

**Date et signature :**

Ces données sont nécessaires au service Vie associative afin d'établir le planning des panneaux d'affichage de banderoles. Ces données sont conservées pour une durée de 2 ans. La Municipalité s'engage pour que la collecte et le traitement des données personnelles soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez-vous au service concerné à la Mairie de Missillac ou au délégué à la protection des données : Service RGPD – Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère : 7 Boulevard du Finistère 29000 QUIMPER - Tél. 02 98 64 11 30 - [protection.donnees@cgp29.bzh](mailto:protection.donnees@cgp29.bzh)

Mairie de Missillac

6 rue de la Fontaine Saint-Jean / BP 80030 - 44780 Missillac • Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : [mairie@missillac.fr](mailto:mairie@missillac.fr) • Site internet : [www.missillac.fr](http://www.missillac.fr) • Page Facebook : [VilledMissillac](https://www.facebook.com/VilledMissillac)

Formulaire mis à jour le 23 avril 2024